



“ Je suis identifié ,
je suis protégé.
Il faut le savoir
et le faire savoir ! ”

Dossier de presse
Septembre 2016



L'identification à la française, un modèle reconnu partout dans le monde



Aujourd'hui le modèle français d'enregistrement des identifications des carnivores domestiques est reconnu partout dans le monde.

Une seule base de données nationale, accréditée par l'État, confiée à une société qui, au travers de l'expérience acquise depuis plus de 50 ans par ses actionnaires, le SNVEL* et la SCC**, conjugue expérience et compétence, gère tous les enregistrements depuis l'identification initiale en passant par tous les changements de domicile ou de propriétaire jusqu'au décès de l'animal.

La centralisation dans une base unique permet aussi bien à l'État pour la gestion sanitaire qu'à toute la filière des carnivores domestiques de disposer de données de qualité, exploitables aussi bien pour développer l'activité de cette filière que pour contrôler les mouvements d'animaux, lutter contre les trafics ou surveiller la dangerosité dans l'espèce canine.

Aujourd'hui avec Filalapat, I-CAD se tourne résolument vers les propriétaires d'animaux et tous les amoureux de nos compagnons à quatre pattes pour les doter d'un outil simple, efficace, afin de retrouver au plus tôt leur chien, chat ou furet.

I-CAD et Filalapat sont fiers de leur indépendance ! Aucune donnée ne sera utilisée pour commercialiser tel produit ou service.

Cette application est disponible pour tous, gratuite et n'a pour seul objectif que de rapprocher les gens qui souffrent de la perte d'un animal de la communauté des "amis des animaux" qui se mobilisera pour les aider.

Nous travaillons déjà à l'amélioration de ce service des perdus / trouvés et vous proposerons le plus vite possible plus d'informations et plus de services.



Dr Rémi Gellé

**Président Directeur
Général d'I-CAD**



Retrouver son animal perdu
vaut bien une appli !

Malgré toutes les précautions qu'un propriétaire peut prendre pour que ses vacances avec son animal se passent dans les meilleures conditions, il peut malgré tout être amené à s'échapper et se perdre dans un environnement qu'il ne connaît pas. Les raisons peuvent être multiples : perte de repères, peur, curiosité etc.

Une solution : Filalapat

En 2015, **58 000*** animaux domestiques ont été perdus, dont près d'un tiers (plus de 14 000*) en été, c'est trop!

Quant à les retrouver quand ils ne sont pas identifiés, mission impossible !

**À chiffres alarmants,
solution performante !**

Il existe LA solution : I-CAD, le fichier d'Identification des Carnivores Domestiques. Le seul outil référent de la filière pour que propriétaire et animal soient connectés. Pour être disponible à tous et partout, I-CAD devient une appli pleine de bon sens qui prend pour nom Filalapat.

Filalapat est la première application officielle "perdu / trouvé", pour rechercher les propriétaires d'un animal égaré ou déclarer la perte de son animal.

Maligne, efficace, ergonomique gratuite et responsive... Filalapat est une application mobile accessible sur Google Play, Windows Phone et Apple Store.



Téléchargez,
et laissez vous guider

Parce que les meilleures solutions sont souvent les plus simples, Filalapat c'est rapide, c'est efficace et c'est gratuit.

Des filtres permettent une recherche précise et rapide : le propriétaire ou le trouveur a le choix d'indiquer le nom, l'espèce ou le sexe de l'animal, un code postal ; d'activer le système de géolocalisation "autour de moi" pour voir tous les animaux perdus ou trouvés ou encore les vétérinaires et les fourrières dans la zone géographique souhaitée.

Pratique !

L'utilisateur peut :

Créer l'espace dédié à ses animaux en renseignant leurs identifiants inscrits sur leurs cartes d'identification.

Déclarer son animal perdu directement depuis la fiche de l'animal correspondante.

Déclarer un animal trouvé en renseignant le numéro d'identification (puce ou tatouage) de l'animal égaré.

Diffuser une affichette auprès des mobinautes dans l'espace des Fialalannonces des animaux perdus ou trouvés.

L'application Filalapat est disponible ici :



L'appli Filalapat est minimaliste, ergonomique, avec un graphisme imaginé en flat design pour assurer une expérience utilisateur agréable et réussie.

Imaginée par I-CAD en responsive design, elle s'adapte à tous les terminaux mobiles et tablettes. Une appli hyper connectée qui va continuer de se développer en proposant des fonctionnalités supplémentaires pour répondre toujours plus aux attentes des propriétaires et du grand public sur le service des animaux perdus-trouvés.

Filalapat, l'appli de la confiance

Rattachée au Fichier National d'Identification des Carnivores

Domestiques - regroupant plus de 15 millions** de chiens, chats et furets identifiés en France et les coordonnées de leurs propriétaires - elle permet à n'importe quel trouveur de contacter le propriétaire d'un animal identifié si ce dernier a accepté de communiquer ses coordonnées en cas de perte de son animal.

Et, à chaque déclaration "trouvé", une alerte est automatiquement envoyée sur le Fichier National I-CAD qui contacte systématiquement les propriétaires de l'animal égaré.

Filalapat, c'est aussi des services associés comme la déclaration de décès ou le changement d'adresse lors des départs en vacances.

Filalapat, l'appli qui veut aussi faire bouger les mentalités !

Au-delà du service des animaux perdus-trouvés I-CAD a la volonté de faire bouger les mentalités vers l'identification et la mise à jour "réflexe" des coordonnées des propriétaires d'animaux domestiques. La simplification des démarches en est un principe - et une attente - majeure des Français. Filalapat en est une première réponse. Chaque année de nombreux chiens et chats échappent à la vigilance de leurs maîtres. Pour faire diminuer ce chiffre, une seule solution : l'identification !

En 2015, plus de 58 000 animaux ont été enregistrés perdus par I-CAD**

Le saviez-vous ?

Parmi les 15 millions d'animaux domestiques identifiés en France, on compte près de :



10 000 000 de chiens



5,8 000 000 de chats



60 000 furets

Et oui ! Les furets font aussi partie de cette grande famille puisqu'ils font partie des compagnons préférés des Français.



Un animal identifié est un animal protégé. Il faut le savoir !

Si les trois quarts des propriétaires de chiens (75 %^{***}) savent que l'identification est obligatoire en France, seulement la moitié des possesseurs de chats en ont connaissance.

Cet écart se traduit naturellement dans la réalité des chiffres des identifications : **88 %^{***} des chiens sont identifiés en France, alors que cette proportion est divisée par 2 pour les chats, qui ne sont que 46 %^{***} à être identifiés.**

Un chiffre beaucoup trop faible au regard du caractère obligatoire de l'identification !

Pourtant, l'identification, par tatouage ou par puce électronique que seuls les vétérinaires et les personnes habilitées peuvent pratiquer, reste un moyen simple et efficace de protéger son animal en cas de perte ou de vol. On estime qu'à la seule condition que les coordonnées de son détenteur soient à jour, s'il est identifié, **un chien ou un chat a près de 40 %^{***} de chances d'être retrouvé et rendu à son propriétaire.**

Informé le Fichier National d'Identification lors de tout changement (nouveau propriétaire, changement d'adresse, de téléphone ...) est une nécessité que le détenteur ne doit donc pas négliger. En plus de permettre au propriétaire de retrouver rapidement de façon formelle l'appartenance de l'animal en cas de vol, elle évite le trafic d'animaux et est indispensable pour attester de la vaccination obligatoire ou non.

La traçabilité: L'identification peut sauver des vies !

En cas d'alerte sanitaire, par exemple de cas de rage déclaré sur le territoire national, l'identification de l'animal permet une traçabilité et une réaction optimale de la part des autorités. L'identification, démarche très simple de tout propriétaire d'animal domestique, facilite la localisation et la mise en place de dispositifs adaptés pour enrayer une crise dans les plus brefs délais. Un animal identifié, c'est aussi pour des vies potentiellement sauvées !

Le saviez-vous ?

L'identification ou l'attribution pour chaque animal d'un numéro de référence unique revêt un caractère obligatoire qui s'est progressivement étendu à tous les carnivores domestiques.

Elle concerne :



Toutes les cessions, à titre onéreux ou gratuit.



Tous les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de 4 mois.



Tous les chats nés après le 1 janvier 2012 âgés de plus de 7 mois.



Toute importation d'un chat ou d'un chien de l'Union Européenne ou d'un pays tiers.



Tous les animaux qui voyagent en Corse, à l'étranger et les régions infectées par la rage.

Répondant à la fois à une nécessité zootechnique et sanitaire, l'identification est aussi, pour certaines espèces comme le chien et le chat, une disposition importante en matière de protection animale.

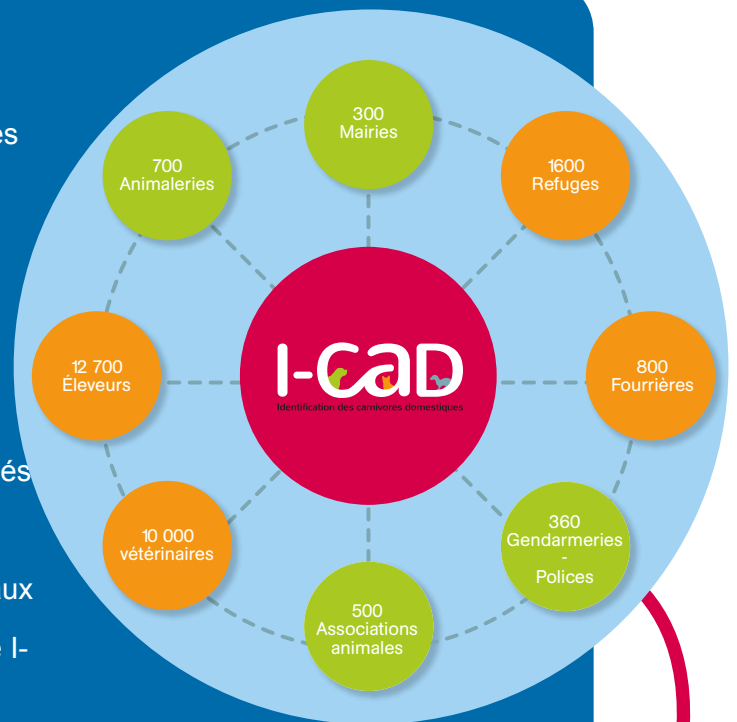


Ses missions, I-CAD en est fière !

I-CAD c'est ...

Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques est LE SEUL à disposer des informations complètes relatives à l'identification des animaux sur le territoire français (puces électroniques et tatouages). Gratuite et sécurisée, cette base de données positionne I-CAD comme l'interlocuteur fiable et incontournable de l'ensemble des détenteurs de carnivores domestiques et autres usagers.

Il permet ainsi, en cas de crise sanitaire, ou en cas de perte, de localiser le ou les animaux concernés. D'autant plus que les obligations réglementaires faites aux propriétaires de chien et de chat imposent un enregistrement des animaux dans le fichier d'identification des carnivores domestiques dont la société I-CAD est le délégataire officiel.



Chaque année, I-CAD traite :

-  **Plus de 200 000 appels**
-  **Près de 1 600 000 documents numérisés**
-  **Près de 40 000 commandes traitées**
-  **1 700 000 cartes d'identification éditées et expédiées**
-  **Plus de 900 000 documents d'identification saisis**

Objectifs de sécurité, de santé publique et de protection animale.

Pour les atteindre, ce sont plus de 60 collaborateurs qui œuvrent chaque jour dans le cadre de ses missions :

Sécuriser les données relatives à l'identification des animaux, à leurs détenteurs, aux identificateurs habilités, ainsi que des données relatives à l'évaluation comportementale des chiens

Maintenir la qualité et l'efficacité du système

Valoriser les données pour les services de contrôle et le suivi sanitaire

Rechercher les animaux perdus

Traiter et mettre à disposition les données récoltées, aux ayants droit et aux usagers définis par la réglementation

Valoriser les données pour le suivi du comportement canin

Gérer des documents attestant de l'identification de l'animal, ainsi que la traçabilité du numéro d'identification (édition et impression des cartes d'identification des carnivores domestiques).



I-CAD, un acteur unique

Depuis le 1^{er} janvier 2013, il n'existe plus, en France, qu'une seule base pour gérer les identifications des chiens, chats et furets.



À l'issue d'un appel à candidature lancé en juin 2012 par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, qui est son ministère de tutelle, I-CAD obtient la gestion du Fichier National des Identifications des Carnivores Domestiques par délégation de service publique.

I-CAD est une entreprise de **60 personnes** choisie par le Ministère de l'Agriculture pour gérer la base de données où sont enregistrées les informations liées à l'obligation d'identification de plus de **15 millions de chiens, de chats et de furets**.

Elle est née de l'union de compétences entre la Société d'Identification Electronique Vétérinaire (SIEV) créée en décembre 2001 par le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL) pour gérer, par délégation de service publique, le fichier des Identifications électro-

niques des Carnivores domestiques (chiens, chats et furets) et le fichier national félin et la Société Centrale Canine (SCC) qui gère, également par délégation de service publique, le fichier national canin.

Le 24 juillet 2012, la SCC et le SNVEL se retrouvent au sein d'une même structure, la SIEV, qu'ils ont alors renommée **I-CAD, Société d'Identification des Carnivores Domestiques**, dans laquelle ils sont actionnaires égaux.

Le saviez-vous ?

À ce jour, plus de 15 millions de carnivores domestiques et les coordonnées de leurs propriétaires sont enregistrés dans ce Fichier.



Contactez-nous !



I-CAD

Houda Kemmouche

Chargée de communication et
médias sociaux

houda.kemmouche@i-cad.fr

Tél. : 01 49 37 54 84

Connectez-vous...
suivez-nous

www.filalapat.fr / www.i-cad.fr

 www.facebook.com/lcad.fr

 twitter.com/lcad_fr

 bit.ly/1ztSna7

